

**VADE-MECUM POUR LA PASSATION DES
MARCHES PUBLICS DE FOURNITURE
DE GAZ NATUREL**

Juin 2008

PREFACE

Fondée en 1962, l'APASP – Association Pour l'Achat dans les Services Publics – est un « club » d'acheteurs publics qui compte 2000 adhérents, exerçant des responsabilités dans la préparation, la passation, l'exécution et la gestion des marchés et commandes publics, et ce dans toutes les Administrations, Collectivités et Entreprises Publiques. La vocation de l'APASP est de favoriser l'échange d'informations et d'expériences, de former les acteurs de la commande publique débutants ou expérimentés, et de les conseiller en matière de marchés publics.

En 2004, à l'ouverture du marché du gaz pour l'ensemble des clients professionnels (clients dits « éligibles »), parmi lesquels les collectivités publiques, l'APASP s'est rapprochée de Gaz de France afin d'élaborer un guide commun pour l'achat public de gaz naturel.

Pour Gaz de France, fournisseur historique des collectivités publiques en gaz naturel, répondant par ailleurs aux premières consultations publiques, il s'est agi de partager son expérience avec un professionnel de l'achat public et d'appréhender le droit des marchés publics.

Le Vade-mecum rédigé par l'APASP et Gaz de France avait pour objectif de répondre aux interrogations, légitimes, des acheteurs publics sur l'articulation entre le droit de l'énergie et le droit des marchés publics, et sur les règles qui leur étaient désormais applicables en matière d'achat de gaz naturel.

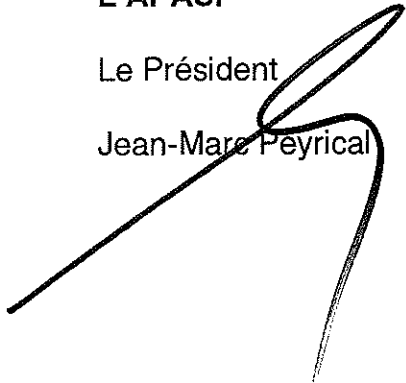
Quatre ans après, compte tenu de l'évolution tant du droit de l'énergie (ouverture totale des marchés de l'énergie, avec survivance néanmoins des tarifs réglementés) **que du droit des marchés publics** (nouveau code des marchés publics publié en août 2006), **la mise à jour de ce document de référence s'imposait.**
C'est chose faite !

L'APASP et Gaz de France espèrent qu'ainsi actualisé, le vade-mecum restera un outil à la fois juridique et pratique, qui éclairera et facilitera la démarche d'achat de gaz naturel des acheteurs publics.

L'APASP

Le Président

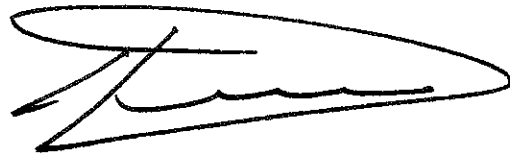
Jean-Marc Peyrival



Gaz de France

Le Directeur de la Branche Energie France

Henri Ducré



PRESENTATION DU VADE-MECUM

Ce « *Vade-mecum pour la passation des marchés publics de fourniture de gaz naturel* », co-élaboré par l'APASP et Gaz de France, présente le contexte juridique actuel en matière d'achat de gaz naturel pour les collectivités publiques.

Il a pour objet d'aider les acheteurs publics à préparer la mise en concurrence des fournisseurs de gaz naturel dans le cadre des procédures du code des marchés publics.

Il est construit en quatre chapitres :

Le premier chapitre présente de manière synthétique le fonctionnement du secteur gazier, le marché de l'énergie étant ouvert, et les règles applicables en matière d'achat public de gaz naturel.

Les chapitres deux et trois illustrent de façon pratique les préconisations développées dans le 1er chapitre, à travers des exemples commentés de documents pour passer un marché de fourniture de gaz naturel :

- dans le cadre d'une procédure adaptée (chapitre 2),
- dans le cadre d'un appel d'offres (chapitre 3).

Le dernier chapitre rappelle le rôle des principaux opérateurs (fournisseur, transporteur, distributeur) dans le cadre du marché ouvert, et le schéma contractuel qui en découle.